



**EVOLUTION DE L'INDICE COMPOSITE DES ACTIVITES ECONOMIQUES
(ICAE) DE LA CEMAC AU TROISIEME TRIMESTRE 2024 ET
PERSPECTIVES A COURT TERME**

I- Evolution récente

Les activités économiques ont progressé au troisième trimestre 2024...

Au terme du troisième trimestre 2024, les activités du secteur productif de la CEMAC ont progressé, en lien principalement avec la dynamique observée au niveau des hydrocarbures, en dépit d'une production en dessous des attentes au terme des neuf premiers mois de l'année 2024, des mines notamment le manganèse et l'or, des industries manufacturières, des BTP, du commerce et des services marchands. Sur le plan de l'inflation, le rythme de fléchissement des prix dans la CEMAC a continué de ralentir au troisième trimestre 2024, en raison d'une nouvelle accélération en septembre 2024, suite aux effets des changements climatiques, notamment les inondations, les coûts encore élevés des intrants agricoles, la pression de plus en plus forte de la demande au Tchad suite à l'afflux de réfugiés soudanais, ainsi qu'aux effets des révisions à la hausse des prix des carburants à la pompe en février 2024 au Cameroun¹ et au Tchad.

Au troisième trimestre 2024, les données à haute fréquence recueillies par les services de la BEAC ont révélé une hausse des activités économiques dans la Sous-région. En effet, l'Indice Composite des Activités Economiques de la CEMAC a augmenté de 6,2 % en glissement annuel au cours de la période sous-revue, après 5,7 % au deuxième trimestre 2024 et 4,8 % un an plus tôt.

Ainsi, les activités du secteur productif de la CEMAC ont continué de croître, sous l'effet des hydrocarbures au Congo, au Gabon², au Tchad et au Cameroun suite aux investissements réalisés par les opérateurs sur les trois dernières années pour optimiser les vieux puits et forer les nouveaux afin de tirer profit des cours du pétrole brut élevés sur le marché international. L'activité minière a été soutenue par les bonnes performances du manganèse, malgré le déraillement du train minéralier enregistré à la

¹ Une nouvelle accélération a été observée en septembre 2024, mettant un terme à une période de quatorze mois consécutifs de ralentissement.

² La reprise des campagnes de forage durant la période sous revue, après des travaux d'entretien des puits (turnovers) entrepris par certains opérateurs au deuxième trimestre 2024 expliquerait la bonne dynamique.

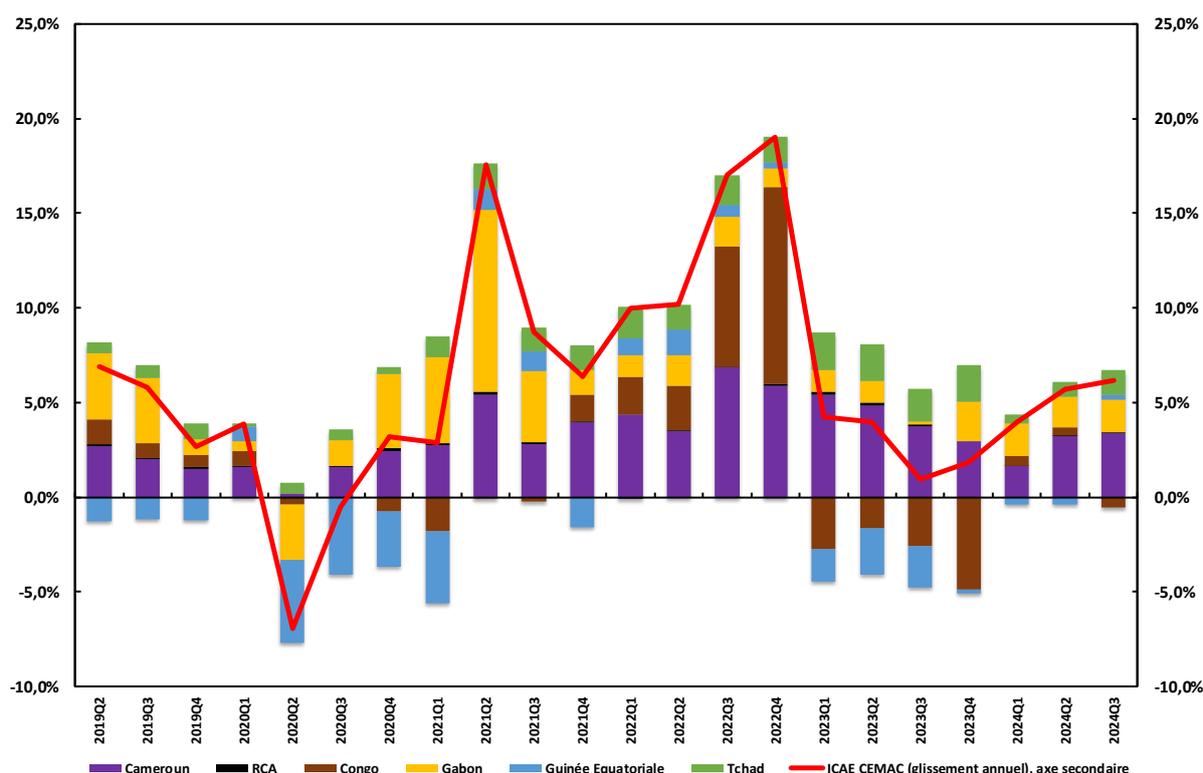
fin du troisième trimestre au Gabon ; et de l'or avec l'entrée en production de quatre (4) nouvelles sociétés minières en République Centrafricaine. De même, les activités des BTP ont continué de porter l'activité économique, traduisant la dynamique toujours favorable des dépenses publiques en capital, à la faveur principalement de l'aménagement urbain et de la mise en œuvre du programme de construction des routes interurbaines pour l'année 2024.

En outre, les industries manufacturières se sont stabilisées et les services marchands ont continué de progresser, bénéficiant d'une offre en énergie électrique de plus en plus croissante suite à l'entrée en production progressive des turbines du barrage de Nachtigal au Cameroun, d'un potentiel énergétique total de près de 420 MW, d'un dédoublement de la capacité de l'usine hydroélectrique de Boali 2 en République Centrafricaine, de l'entrée en production de la centrale solaire de la plaine d'Ayémé au Gabon d'une capacité de 30 MW et de celle de Sakai en République Centrafricaine d'une capacité de 15 MW.

En revanche, la sylviculture continue de pâtir des difficultés relatives au coût toujours élevé du gasoil d'une part, et à la mise en œuvre effective des mesures prises par les autorités de la CEMAC afin de mieux tirer profit de l'exploitation du bois, d'autre part.

Sur la base de ces éléments, la prévision en glissement annuel du taux de croissance du PIB réel de la CEMAC devrait s'établir autour de 2,9 % au terme du troisième trimestre 2024, contre 2,5 % au deuxième trimestre 2024, et 1,7 % un an auparavant.

Figure 1: Evolution de l'ICAE CEMAC en glissement annuel (2019T2 à 2024T3)



Source : BEAC

II- Perspectives d'évolution de l'ICAE à court terme

...Les activités économiques devraient continuer de s'accroître au quatrième trimestre 2024.

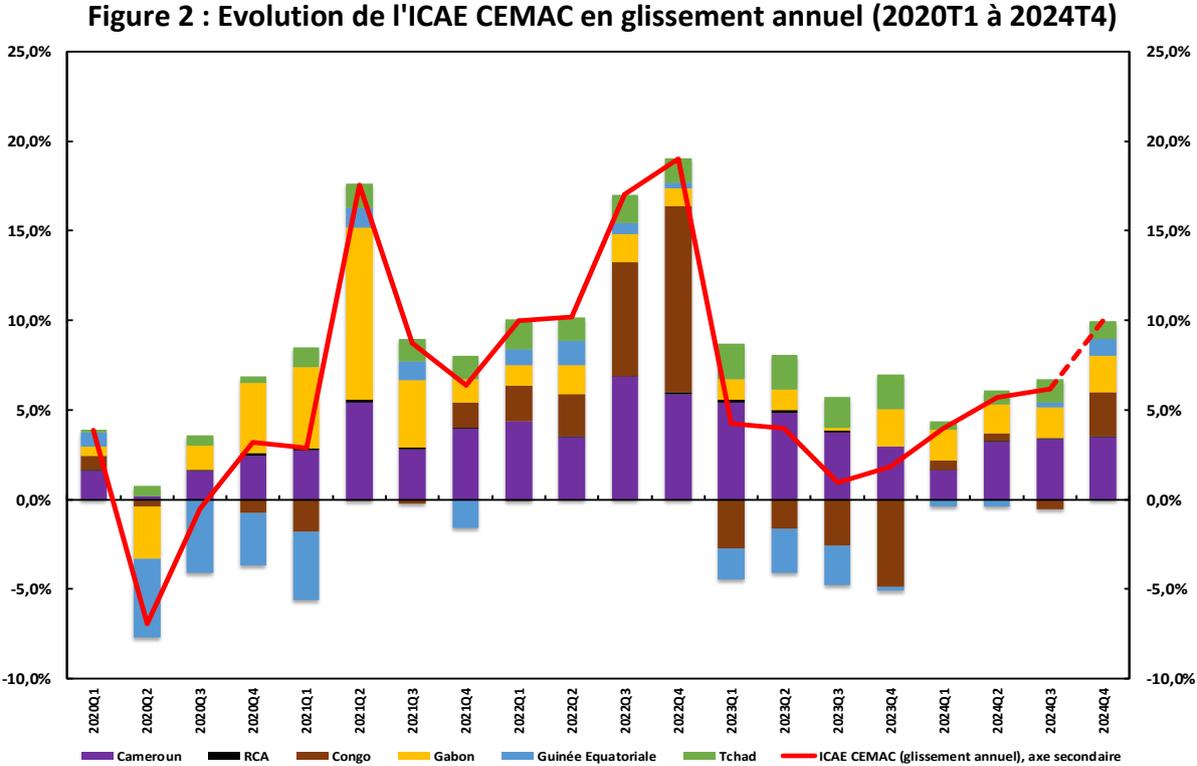
Au quatrième trimestre 2024, les activités du secteur productif de la CEMAC augmenteraient, soutenues principalement par les industries extractives qui devraient continuer de tirer profit des cours du baril du pétrole brut toujours favorable sur le marché international et de la poursuite des investissements importants dans le secteur pétrolier. De même, les activités minières, dominées par le manganèse et l'or, devraient continuer de s'accroître, en rapport avec la hausse des cours sur les marchés internationaux combinée avec l'accroissement des capacités de production en Centrafrique suite au démarrage des activités de quatre nouvelles sociétés minières. Le dynamisme des cimenteries indiquerait une bonne orientation des BTP sur la période à la faveur de la finalisation des travaux publics prévus pour l'année 2024. Les services marchands se maintiendraient dans leur bonne orientation portée par les transports et télécommunications dont le service internet est le moteur de croissance, tandis que les industries manufacturières repartiraient à la hausse, tirées principalement par l'agro-industrie et les cimenteries.

En revanche, les opérateurs du secteur bois demeureront en récession, plombés par les prix toujours élevés du gasoil dans la CEMAC (Cameroun, Congo, République Centrafricaine et Gabon), et la mise en œuvre effective de la mesure des autorités de la CEMAC en faveur de la transformation locale des grumes dans le cadre des politiques de diversification des bases productives.

Selon la dernière enquête de la BEAC auprès des chefs d'entreprise de la CEMAC, les défis liés aux conséquences des perturbations climatiques, au maintien des prix à la pompe à des niveaux élevés après les revalorisations effectuées en 2023 et 2024, à la pression fiscale, ainsi qu'aux problèmes infrastructurels et réglementaires demeurent les principales préoccupations. Enfin, les difficultés de plus en plus croissantes des trésors à se financer sur le marché intérieur de la dette et les problèmes d'endettement public devraient continuer à peser sur les activités des entreprises engagées sur la commande publique

Au final, au quatrième trimestre 2024, l'ICAE de la CEMAC devrait progresser de 6,8 % en glissement annuel (après 6,2 % un trimestre plus tôt), contre 1,9 % au quatrième trimestre 2023.

Sur la base de ces éléments, la prévision en glissement annuel du taux de croissance du PIB réel de la CEMAC devrait s'établir autour de 3,0 % au terme du quatrième trimestre 2024, contre 2,9 % au troisième trimestre 2024, et 1,8 % un an auparavant.



Source : BEAC